

Rimouski, le 5 mai 2011

INVITATION

Actifs pour rendre notre environnement équilibré

Les enseignantes et enseignants du Département de mathématiques du Cégep de Rimouski sont fiers d'inviter toute la communauté collégiale à participer, le mardi 17 mai 2011 de 11 h 45 à 12 h 15, au parc du Cégep de Rimouski, à la plantation d'un premier arbre parmi 250 autres pour compenser les émissions de gaz à effet de serre découlant de la tenue du dernier congrès de l'AMQ (Association mathématique du Québec) à Rimouski, en octobre dernier.

Soucieux de porter des actions qui réduisent l'impact du congrès sur l'environnement, les enseignantes et enseignants ont décidé de compenser les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des congressistes en plantant un arbre par participant, soit 250 arbres au total, au lieu de n'en planter que 178 qui rendent le congrès neutre en carbone.

Au programme :

11 h 45 à 12 h 15	Plantation d'un arbre symbolique au parc du Cégep de Rimouski
À partir de 13 h 30	Plantation de 250 arbres à la forêt MACPÈS située au Rang Saint-Joseph à Sainte-Blandine

Voici la formule qui permet d'en arriver à cette conclusion.

$$\text{Quantité CO}_2 = \frac{2,4 \times \text{nombre de kilomètres parcourus annuellement} \times \text{consommation en essence au 100 km}}{100}$$

À titre d'exemple, sachant qu'une tonne de CO₂ est compensée par la plantation de cinq arbres, vous aurez besoin de planter environ 15 arbres (3,12 x 5 arbres) pour compenser le CO₂ émis par votre voiture si vous faites 20 000 km par année et que votre voiture consomme 6,5 litres/100 km.

$$\text{Quantité CO}_2 = \frac{2,4 \times 20\,000 \times 6,5}{100} = 3120 \text{ kg} = 3,12 \text{ tonnes}$$

Ensemble, nous pourrons agir pour minimiser notre impact sur l'environnement.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec madame Naïma Najeh, enseignante en mathématiques, au 418 723-1880 poste 2422 ou par courriel à naima.najeh@cegep-rimouski.qc.ca.

Bienvenue à toutes et à tous!